



**PROVENCE-ALPES-  
CÔTE-D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R93-2021-217

PUBLIÉ LE 23 DÉCEMBRE 2021

# Sommaire

## **Agence régionale de santé PACA /**

R93-2021-12-17-00065 - RE : TR: ALPHA BIO - OPERATIONS APA ET FUSION - NOTIFICATION ARS (8 pages)

Page 3

R93-2021-12-20-00005 - RE : TR: BIOESTEREL - BIOLITTORAL - ALPHABIO- OPERATIONS SUR LE CAPITAL ET FUSION (7 pages)

Page 12

Agence régionale de santé PACA

R93-2021-12-17-00065

RE : TR: ALPHA BIO - OPERATIONS APA ET  
FUSION - NOTIFICATION ARS



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction de l'Organisation des Soins  
Département pharmacie et biologie  
Réf : DOS-1121-17414-D**

**DECISION  
portant autorisation du Laboratoire de Biologie Médicale multi-sites exploité  
par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée (Selas) « Alphabio »  
dont le siège social est situé à Marseille (13006) - 23, rue de Friedland**

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur,**

**Vu** le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

**Vu** la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participation financière ;

**Vu** la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

**Vu** la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, en son article n° 47 ;

**Vu** la loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne ;

**Vu** le décret n° 92-545 du 17 juin 1992 relatif aux sociétés d'exercice libéral de directeurs et directeurs adjoints de laboratoire d'analyses de biologie médicale ;

**Vu** le décret n° 2015-205 du 23 février 2015 relatif aux modalités de dépôt des demandes d'accréditation des laboratoires de biologie médicale prévues en application du I de l'article 7 de l'ordonnance n° 201-49 du 13 janvier 2010 relatif à la biologie médicale ;

**Vu** le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

**Vu** le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

**Vu** le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe De Mester en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, à compter du 15 janvier 2019 ;

**Vu** l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;



**Vu** l'arrêté du 16 juillet 2020 définissant le cadre de l'accréditation prévue par l'article L. 6221-1 du code de la santé publique ;

**Vu** l'arrêté du 8 mars 2021 fixant les examens représentatifs et les compétences associées pour l'accréditation des lignes de portée des examens de biologie médicale ;

**Vu** la décision du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur en date du 18 septembre 2021 portant autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée (Selas) « Alphabio », agréée sous le n° 27, dont le siège social est situé au 23, rue de Friedland-13006 Marseille (n° Finess EJ : 13 004 216 1) ;

**Vu** le courrier du COFRAC du 2 octobre 2013 informant les responsables du laboratoire de biologie médicale multi-sites « Alphabio » que le laboratoire de biologie médicale satisfait aux exigences de l'arrêté du 17 octobre 2012 définissant les conditions justificatives de l'entrée effective d'un laboratoire de biologie médicale dans une démarche d'accréditation (option A2) ;

**Vu** la demande transmise par courriel du 21 octobre 2021, modifiée le 4 novembre 2021 dans mes services en vue de la modification de l'autorisation de fonctionnement de la Selas « Alphabio » tendant à l'opération suivante :

- apport de la totalité de l'activité dans les Bouches-du-Rhône de la Selas « Bio littoral », soit les 5 sites suivant :
  - site « Escalet » 7A, boulevard Guérin 13600 La Ciotat Finess ET : 130041056 ;
  - site « Mistral » 2, avenue Victor Hugo (Anciennement avenue Frédéric Mistral) 13600 La Ciotat Finess ET : 130041080 ;
  - site « Roumagoua » Centre commercial le Sellon Quartier Roumagoua 1160, avenue Guillaume Dulac 13600 La Ciotat Finess ET : 130041098 ;
  - site « Les Arcades » 33, chemin du Puits de Brunet 13600 La Ciotat Finess ET : 130041072 ;
  - site « Les Caillols » Immeuble le Sully 97 avenue William Booth 13012 Marseille Finess ET : 130044746.
  
- apport des biologistes médicaux ci-dessous :
  - Madame Nadine TEYSSEIRE, Pharmacien, associés ;
  - Madame Dominique SUZZONI, Pharmacien, associés ;
  - Monsieur Patrick LETOQUART, Pharmacien, associés ;
  - Madame Laurence CORBIERE, Pharmacien, associés ;
  - Madame Patricia BRES, Pharmacien, associés.

**Vu** le procès-verbal des décisions unanimes des associés du 5 octobre 2021 de la Selas « Alphabio » ;

**Vu** la liste des biologistes médicaux en exercice à l'issue de l'opération ;

**Vu** le tableau de la nouvelle répartition du capital social et des droits de vote à l'issue de l'opération ;

**Considérant** que cette opération d'acquisition entraîne la constitution d'un nouveau laboratoire de biologie médicale avec un périmètre géographique, issu de la transformation de deux laboratoires de biologie médicale existants, en application de l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale modifiée par la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, en son article 7, III, 1° ;

**Considérant** que cette demande d'autorisation satisfait aux règles de territorialité antérieures à la publication de l'ordonnance pour les sites concernés et au critère de territorialité défini à l'article L. 6222-5 du code de la santé publique, dans sa rédaction issue de la présente ordonnance, dans la limite de trois départements limitrophes ou de la région Ile-de-France ;

**Considérant** que suite à l'opération projetée l'entrée de cinq nouveaux biologistes associés au capital social s'effectue dans le respect des dispositions de l'article L. 6222-8 du code de la santé publique et ne conduit pas à ce que plus de la moitié du capital social et des droits de vote d'une société d'exercice libéral de biologistes médicaux ne soit détenu par les biologistes en exercice ;

**Considérant** que l'entrée de cinq nouveaux biologistes associés au capital social s'effectue dans le respect des dispositions de l'article L. 6222-6 du code de la santé publique et qu'au moins un biologiste médical exerce sur chacun des sites du laboratoire de biologie médicale aux heures d'ouverture de ce site ;

**Considérant** que l'entrée de cinq nouveaux biologistes associés au capital social s'effectue dans le respect des dispositions de l'article L. 6222-6 du code de la santé publique et que le nombre de biologistes médicaux en exercice au sein du laboratoire de biologie médicale détenant une fraction du capital social et travaillant au moins une mi-temps dans le laboratoire est égal ou supérieur au nombre de sites de ce laboratoire ;

### DECIDE :

**Article 1** : la décision du 18 septembre 2021 délivrée à la Selas « Alphabio » est abrogée.

**Article 2** : l'autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites Selas « Alphabio » dont le siège social est situé au 23, rue de Friedland-13006 Marseille, conformément à l'ordonnance n° 2010-1-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale modifiée par la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, en son article 7 III 1° bis **est accordée**.

**Article 3** : est enregistrée l'opération suivante :

- Apport de la totalité de l'activité dans les Bouches-du-Rhône de la Selas « Bio littoral », soit les 5 sites suivants :
  - site « Escalet » 7A, boulevard Guérin 13600 La Ciotat Finess ET : 130041056 ;
  - site « Mistral » 2, avenue Victor Hugo (Anciennement avenue Frédéric Mistral) 13600 La Ciotat Finess ET : 130041080 ;
  - site « Roumagoua » Centre commercial le Sellon Quartier Roumagoua 1160, avenue Guillaume Dulac 13600 La Ciotat Finess ET : 130041098 ;
  - Site « Les Arcades » 33, chemin du Puits de Brunet 13600 La Ciotat Finess ET : 130041072 ;
  - site « Les Caillols » Immeuble le Sully 97 avenue William Booth 13012 Marseille Finess ET : 130044746.
- Apport des biologistes médicaux ci-dessous :
  - Madame Nadine TEYSSEIRE, Pharmacien, associés ;
  - Madame Dominique SUZZONI, Pharmacien, associés ;
  - Monsieur Patrick LETOQUART, Pharmacien, associés ;
  - Madame Laurence CORBIERE, Pharmacien, associés ;
  - Madame Patricia BRES, Pharmacien, associés.

La répartition du capital social et des droits de vote de la Selas « Alphabio » est telle que présentée en annexe n° 1.

La liste des sites du laboratoire de biologie médicale de la Selas « Alphabio » est telle que mentionnée en Annexe n° 2

Les biologistes coresponsables, directeurs généraux et les biologistes médicaux associés de la Selas « Alphabio » sont tels que présentés en annexe n° 3.

**Article 4** : toute modification apportée aux conditions d'exploitation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Selas « Alphabio » devra être portée à la connaissance du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

**Article 5** : la présente décision est susceptible de faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification à l'intéressé et de sa publication pour les tiers, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif territorialement compétent.

**Article 6** : le Directeur de l'Organisation de Soins de l'Agence Régionale de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région PACA.

**Fait à Marseille, le 17 décembre 2021**

Signé

Philippe De Mester

## Annexe n° 1

Lbm multi-sites Selas « ALPHABIO » N° Finess EJ : 13 004 216 1

Octobre 2021

Répartition du capital social et des droits de vote  
Montant du C.S. : 599.943,03 Euros

	Associés	Nombre d'AO	Nombre d'ADP	Nombre d'actions et de droits de vote	Capital et droits de vote (%)
1	Philippe HALFON	1	316 147	316 148	21,48939%
2	Jean-Marc FERYN	1	316 148	316 149	21,48946%
3	Albert BERDUGO	1	62 892	62 893	4,27500%
4	Claude GIORGETTI	1	0	1	0,00007%
5	Philippe TERRIOU	1	11 424	11 425	0,77659%
6	Odile SAUNIER	1	8 098	8 099	0,55051%
7	Laure-Anne BASTIDE	1	10 870	10 871	0,73893%
8	Gilles HALIMI	1	10 012	10 013	0,68061%
9	Jean-Louis FILLIT	1	0	1	0,00007%
10	Horace SCALICI	1	0	1	0,00007%
11	Sylvie JORDANA	1	0	1	0,00007%
12	Maryse MARECAL	1	0	1	0,00007%
13	Annie PASQUIER	1	0	1	0,00007%
14	Abdelmadjid HAFNI	1	0	1	0,00007%
15	Martine FABRIGOULE	1	0	1	0,00007%
16	Christian BOULANGER	1	0	1	0,00007%
17	Béatrice LELIEVRE	1	0	1	0,00007%
18	Arnold ZANNIER	1	0	1	0,00007%
19	Caroline ZARATZIAN	1	0	1	0,00007%
20	Sabine CAMIADE	1	0	1	0,00007%
21	Tarek ABOUBAKR ABDEL	1	0	1	0,00007%
22	Thomas ROMAIN	1	0	1	0,00007%
23	Gilles BONICELLI	1	0	1	0,00007%
24	Marion CARBONI	1	0	1	0,00007%
25	Vincent GARCIA	1	0	1	0,00007%
26	Marie Christine VERGNE	1	0	1	0,00007%
27	Laurence ANAYA	1	0	1	0,00007%
28	Sophie GURRIET BURIGNAT	1	0	1	0,00007%
29	Nadine TEYSSEIRE	1	0	1	0,00007%
30	Dominique SUZZONI	1	0	1	0,00007%
31	Patrick LETOQUART	1	0	1	0,00007%
32	Laurence CORBIERES	1	0	1	0,00007%
33	Patricia BRES	1	0	1	0,00007%
	<b>Totaux API</b>	<b>33</b>	<b>735 591</b>	<b>735 624</b>	<b>50,0023%</b>
34	BIOESTEREL	593 969	0	593 969	40,3736%
35	BIOLITTORAL	141 588	0	141 588	9,6241%
	<b>Totaux APE</b>	<b>735 557</b>	<b>0</b>	<b>735 557</b>	<b>49,9977%</b>
	<b>TOTAUX</b>	<b>735 590</b>	<b>735 591</b>	<b>1 471 180</b>	<b>100,00%</b>



**Annexe n° 2**

**Lbm multi-sites Selas « ALPHABIO » N° Finess EJ : 13 004 216 1**

Octobre 2021

Liste des sites exploités

1	Site « Marseille/Alphabio » 23, rue de Friedland	13006	Marseille	Finess ET : 13 004 217 9
2	Site « Marseille/Beauregard » 12, impasse du Lido	13012	Marseille	Finess ET : 13 004 218 7
3	Site « Marseille/Bioméditerranée » 49, avenue de Forbin	13002	Marseille	Finess ET : 13 004 219 5
4	Site « Marseille/PC Bio-PT » 2, boulevard Leï Roure devient un site non ouvert au public (Plateau technique)	13009	Marseille	Finess ET : 13 004 220 3
5	Site « Marseille/Roure » 10, boulevard Leï Roure	13009	Marseille	Finess Et : 13 004 691 5
6	Site « Marseille/Giorgetti » 6, rue de Rocca	13008	Marseille	Finess ET : 13 004 221 1
7	Site « Marseille/National » 254, boulevard National	13003	Marseille	Finess ET : 13 004 223 7
8	Site « Marseille/Canebière » 73, boulevard de la Canebière	13001	Marseille	Finess ET : 13 004 224 5
9	Site « Marseille/Guinot » 1, rue Melchior Guinot (Siège du lbm)	13003	Marseille	Finess ET : 13 004 225 2
10	Site « Marseille/Bourelly » 121, chemin des Bourelly	13015	Marseille	Finess ET : 13 004 235 1
11	Site « Marseille/Scalici » 82, boulevard Longchamp	13001	Marseille	Finess ET : 13 004 236 9
12	Site « Marseille/Saint Bruno » 4, rue Saint Bruno	13004	Marseille	Finess ET : 13 004 510 7
13	Site « La Penne/Huveaune » 323, boulevard Voltaire	13821	La Penne-sur-Huveaune	Finess ET : 13 004 277 3
14	Site « Marseille/Bioparadis » 118, rue Jean Mermoz	13008	Marseille	Finess ET : 13 004 309 4
15	Site « Marseille/République » 54, rue de la République	13002	Marseille	Finess ET : 13 004 310 2
16	Site « Marseille/Norbio » 216, boulevard Henri Barnier	13016	Marseille	Finess ET : 13 004 311 0
17	Site « Marseille/Sainte Marthe » 215, chemin de Sainte Marthe	13014	Marseille	Finess ET : 13 004 318 5
18	Site « Marseille/Biosud » 92, boulevard Paul Claudel	13009	Marseille	Finess ET : 13 004 026 4
19	Site « Marseille/Michelet-Santé » 201, boulevard Michelet	13009	Marseille	Finess ET : 13 004 027 2
20	Site « Marseille/Clinique Bouchard » 77, rue du Docteur Escat (Site non ouvert au public et autorisé uniquement AMP et spermologie)	13006	Marseille	Finess ET : 13 004 509 9
21	Site « Marseille/Endoume » 124, rue d'Endoume	13007	Marseille	Finess ET : 13 004 491 0
22	Site « Marseille/Gibbes Santé » 3, rue Saint André	13014	Marseille	Finess ET : 13 004 358 1

23	Site « Sausset-Les-Pins » Le Grand Vallat Place de L'Horloge	13390	Sausset-Les-Pins	Finess ET : 13 004 015 7
24	Site « Marseille/Condorcet » 120, rue Condorcet	13016	Marseille	Finess ET : 13 004 016 5
25	Site « Miramas » Immeuble de la Gare	13140	Miramas	Finess ET : 13 004 357 3
26	Site « Escalet » 7A, boulevard Guérin	13600	La Ciotat	Finess ET : 130041056
27	Site « Mistral » 2, avenue Victor Hugo (Anciennement avenue Frédéric Mistral)	13600	La Ciotat	Finess ET : 130041080
28	Site « Roumagoua » Centre commercial le Sellon Quartier Roumagoua 1160, avenue Guillaume Dulac	13600	La Ciotat	Finess ET : 130041098
29	Site « Les Arcades » 33, chemin du Puits de Brunet	13600	La Ciotat	Finess ET : 130041072
30	Site « Les Caillois » Immeuble le Sully 97 avenue William Booth	13012	Marseille	Finess ET : 130044746

Annexe n° 3

Lbm multi-sites Selas « ALPHABIO » N° Finess EJ : 13 004 216 1

Octobre 2021

Liste des biologistes co-responsables et co-associés

1	Monsieur Philippe HALFON, Pharmacien, Directeur général,
2	Monsieur Jean-Marc FERYN, Pharmacien, Président de la société,
3	Monsieur Claude GIORGETTI, Pharmacien, Directeur général, Praticien agréé en AMP et en DPN,
4	Monsieur Horace SCALICI, Pharmacien, Directeur général,
5	Madame Laure-Anne BASTIDE, Médecin, Directeur général,
6	Madame Anne PASQUIER, Pharmacien, Directeur général,
7	Madame Maryse MARECAL, Pharmacien, Directeur général,
8	Monsieur Abdelmajid HAFNI, Pharmacien, Directeur général,
9	Monsieur Albert BERDUGO, Pharmacien, Directeur général,
10	Monsieur Christian BOULANGER, Pharmacien, Directeur général,
11	Monsieur Philippe TERRIOU, Médecin, Praticien agréé en AMP, associé,
12	Madame Odile SAUNIER, Médecin, Praticien agréé en DPN, associé,
13	Madame Martine FABRIGOULE, Pharmacien, associé,
14	Madame Sophie GURRIET BURIGNAT, Pharmacien, associé,
15	Madame Sabine CAMIADE, Pharmacien, associé,
16	Madame Sylvie JORDANA, Pharmacien, associé,
17	Madame Béatrice LELIEVRE, Pharmacien, associé,
18	Monsieur Arnold ZANNIER, Pharmacien, associé,
19	Madame Caroline ZARATZIAN épouse DEHARO, Pharmacien, associé,
20	Monsieur Tarek ABOUBAKR, Pharmacien, associé,
21	Monsieur Thomas ROMAIN, Pharmacien, associé,
22	Monsieur Gilles HALIMI, Médecin, Directeur général,
23	Madame Laurence ANAYA, Pharmacien, associé,
24	Monsieur Jean-Louis FILLIT, Pharmacien, associé,
25	Madame Marie-Christine VERGNE, Pharmacien, associé,
26	Madame Marion CARBONI, Pharmacien, associé,
27	Monsieur Gilles BONNICELLI, Pharmacien, associé,
28	Monsieur Vincent GARCIA, Pharmacien, associés,
29	<b>Madame Nadine TEYSSEIRE, Pharmacien, associés,</b>
30	<b>Madame Dominique SUZZONI, Pharmacien, associés,</b>
31	<b>Monsieur Patrick LETOQUART, Pharmacien, associés,</b>
32	<b>Madame Laurence CORBIERE, Pharmacien, associés,</b>
33	<b>Madame Patricia BRES, Pharmacien, associés,</b>

Agence régionale de santé PACA

R93-2021-12-20-00005

RE : TR: BIOESTEREL - BIOLITTORAL - ALPHABIO-  
OPERATIONS SUR LE CAPITAL ET FUSION

**Direction de l'Organisation des Soins  
Département pharmacie et biologie  
Réf : DOS-1121-17413-D**

**DECISION**  
**portant autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité  
par la Selas « Bio Littoral » dont le siège social est situé au  
1082, Chemin de Sainte Trinide - 83110 Sanary-sur-Mer**

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur,**

**Vu** le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

**Vu** la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participation financière ;

**Vu** la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 réformant la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

**Vu** la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, en son article n° 147 ;

**Vu** le décret n° 92-545 du 17 juin 1992 relatif aux sociétés d'exercice libéral de directeurs et directeurs adjoints de laboratoires d'analyses de biologie médicale ;

**Vu** le décret n° 2015-205 du 23 février 2015 relatif aux modalités de dépôt des demandes d'accréditation des laboratoires de biologie médicale prévues en application du I de l'article 7 de l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;

**Vu** le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

**Vu** le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

**Vu** le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe De Mester en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

**Vu** l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;

**Vu** l'arrêté du 16 juillet 2020 définissant le cadre de l'accréditation prévue par l'article L.6221-1 du code de la santé publique ;



**Vu** l'arrêté du 8 mars 2021 fixant les examens représentatifs et les compétences associées pour l'accréditation des lignes de portée des examens de biologie médicale ;

**Vu** la décision en date du 13 avril 2021 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence- Alpes-Côte d'Azur portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée (Selas) « Bio Littoral » dont le siège social est situé au 1082, Chemin de Sainte Trinité-83110 Sanary-sur-Mer (n° Finess EJ : 83 001 950 1) ;

**Vu** la demande transmise par courriel du 21 octobre 2021, modifiée le 4 novembre 2021 dans mes services en vue de la modification de l'autorisation de fonctionnement de la Selas « Bio Littoral » tendant à l'opération suivante :

- cession de la totalité de l'activité dans les Bouches-du-Rhône de la Selas « Bio littoral » à la Selas « Alphabio », soit les 5 sites suivant :
  - site « Escalet » 7A, boulevard Guérin 13600 La Ciotat Finess ET : 130041056 ;
  - site « Mistral » 2, avenue Victor Hugo (Anciennement avenue Frédéric Mistral) 13600 La Ciotat Finess ET : 13004108 ;
  - site « Roumagoua » Centre commercial le Sellon Quartier Roumagoua 1160, avenue Guillaume Dulac 13600 La Ciotat Finess ET : 130041098 ;
  - site « Les Arcades » 33, chemin du Puits de Brunet 13600 La Ciotat Finess ET : 130041072 ;
  - site « Les Caillols » Immeuble le Sully 97 avenue William Booth 13012 Marseille Finess ET : 130044746.
  
- et des biologistes médicaux ci-dessous :
  - Madame Nadine Teyssere, Pharmacien, associés ;
  - Madame Dominique Suzzoni, Pharmacien, associés ;
  - Monsieur Patrick Letoquart, Pharmacien, associés ;
  - Madame Laurence Corbière, Pharmacien, associés ;
  - Madame Patricia Bres, Pharmacien, associés.

**Vu** le procès-verbal des décisions unanimes des associés du 5 octobre 2021 de la Selas « Bio Littoral » ;

**Vu** la nouvelle répartition du capital et des droits de vote de la société au 5 octobre 2021 ;

**Considérant** que la demande d'autorisation satisfait aux règles de territorialité antérieures à la publication de l'ordonnance pour les sites concernés et au critère de territorialité défini à l'article L. 6222-5 du code de la santé publique, dans la rédaction issue de la présente ordonnance, dans la limite de trois départements limitrophes ou de la région Ile-de-France ;

#### **DECIDE :**

**Article 1** : la décision délivrée le 13 avril 2021 au laboratoire de biologie médicale multi-sites « Bio Littoral » situé au 1082, chemin de Sainte Trinité-83110 Sanary-sur-Mer est abrogée.

**Article 2** : l'autorisation du laboratoire de biologie médicale multi-sites Selas « Bio Littoral » dont le siège social est situé au 1082, chemin de Sainte Trinité-83110 Sanary-sur-Mer, conformément à l'ordonnance n° 2010-1-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale modifiée par la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, en son article 7 III 1°bis **est accordée**.

**Article 3** : sont enregistrées les modifications suivantes :

- cession de la totalité de l'activité dans les Bouches-du-Rhône de la Selas « Bio littoral » à la Selas « Alphabio », soit les 5 sites suivant :
  - site « Escalet » 7A, boulevard Guérin 13600 La Ciotat Finess ET : 130041056 ;
  - site « Mistral » 2, avenue Victor Hugo (Anciennement avenue Frédéric Mistral) 13600 La Ciotat Finess ET : 130041080 ;
  - site « Roumagoua » Centre commercial le Sellon Quartier Roumagoua 1160, avenue Guillaume Dulac 13600 La Ciotat Finess ET : 130041098 ;
  - site « Les Arcades » 33, chemin du Puits de Brunet 13600 La Ciotat Finess ET : 130041072 ;
  - site « Les Caillols » Immeuble le Sully 97 avenue William Booth 13012 Marseille Finess ET : 130044746.
  
- et des biologistes médicaux ci-dessous :
  - Madame Nadine Teyssere, Pharmacien, associés ;
  - Madame Dominique Suzzoni, Pharmacien, associés ;
  - Monsieur Patrick Letoquart, Pharmacien, associés ;
  - Madame Laurence Corbière, Pharmacien, associés ;
  - Madame Patricia Bres, Pharmacien, associés.

**Article 4** :

- la répartition du capital social et des droits de vote de la Selas « Bio Littoral » sont telles que présentées en annexe n° 1 ;
- la liste des sites exploités par la Selas « Bio Littoral » est présentée en annexe n° 2 ;
- les biologistes coresponsables et biologistes médicaux de la Selas « Bio Littoral » sont tels que présentés en annexe n° 3.

**Article 5** : toute modification relative à l'organisation générale ainsi que toute modification apportée à la structure juridique et financière du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Selas « Bio Littoral » devra être portée à la connaissance du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

**Article 6** : la présente décision est susceptible de faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification à l'intéressé et de sa publication pour les tiers, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif territorialement compétent.

**Article 7** : le Directeur de l'Organisation des Soins de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Fait à Marseille, le 20 décembre 2021.

Signé

Philippe De Mester

annexe n° 1

**LBM multi-sites Selas « BIO LITTORAL » N° Finess EJ : 83 001 950 1**

Octobre 2021

Répartition du capital social et des droits de vote  
Montant du C.S. : **20.918.892,84 Euros**

	Nature des associés	Actions ordinaires	Actions de préférence	% droits de vote
1	Monsieur Lionel FERY, pharmacien, Président de la société,	813	13.445	6,403%
2	Monsieur Didier AYGLON, pharmacien, DG,	1	1	0,0004%
3	Monsieur Mathieu BERNARD, pharmacien, DG,	1	1	0,0004%
4	Madame Marie-Thérèse CAMPANA, pharmacien, DG,	478	7.918	3,77%
5	Monsieur Philippe CATANI, médecin, DG,	504	8.347	3,975%
6	Madame Michèle MENAN-CEI, pharmacien, DG,	478	7.920	3,77%
7	Madame Kristel FAURE, médecin, DG,	1	1	0,0004%
8	Madame Isabelle GALLOIS, pharmacien, DG,	1	1	0,0004%
9	Monsieur Marc GUILLON, pharmacien, DG,	480	7.920	3,77%
10	Madame Béatrice MARI, pharmacien, DG,	479	7.918	3,77%
11	Monsieur Olivier PRIOT, médecin, DG,	370	6.122	2,92%
12	Monsieur Pierre AZAN, pharmacien, DG,	635	10.530	5,01%
13	Madame Julienne DU PORT DE PONCHARRA, pharmacien, DG,	1	1	0,0004%
14	Monsieur Dominique LEROY, pharmacien, DG,	1	1	0,0004%
15	Madame Nicole BOIZIS, pharmacien,	1	1	0,0004%
<b>Total des API</b>		<b>6730</b>	<b>11324</b>	<b>53,02%</b>
16	Selas « BIOESTEREL », Associé professionnel externe,	104.594	0	46,98%
<b>Sous-total</b>		<b>111.324</b>	<b>111.324</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>222.648</b>		<b>100%</b>



**Annexe n° 2**

**LBM multi-sites Selas « BIO LITTORAL » N° Finess EJ : 83 001 950 1**

Octobre 2021

Liste des sites exploités

<b>Site non ouvert au public (Plateau technique)</b>				
<b>1</b>	Site « Sanary Plateau technique » 1082, Chemin de Sainte Trinité (Siège social)	83110	Sanary sur Mer	Finess ET : 830019980
<b>Sites ouverts au public</b>				
<b>2</b>	Site « Bandol St Michel » Le Val Gardénia 44, Montée Saint Michel	83150	Bandol sur Mer	Finess ET : 830019808
<b>3</b>	Site « Bandol - La Peyrière », 290 Route de Marseille	83150	Bandol sur Mer	Finess ET : 830019964
<b>4</b>	Site « Le Beausset Général de Gaulle » Les Arcades 2, place Général de Gaulle	83330	Le Beausset	Finess ET : 830019519
<b>5</b>	Site « du Beausset » Route nationale 8	83330	Le Beausset	Finess ET : 830019527
<b>6</b>	Site « Ollioules » 30, rue de la République	83190	Ollioules	Finess ET : 830019972
<b>7</b>	Site « Sanary Général Rose » Le Claridge 51, avenue Général Rose	83110	Sanary-sur-Mer	Finess ET : 83 0019832
<b>8</b>	Site « Sanary Clémenceau « Le Neptune » 37, avenue Georges Clémenceau	83110	Sanary-sur-Mer	Finess ET : 830019816
<b>9</b>	Site « Six Fours » Immeuble Lou Piazza Chemin de Bouillibaye	83140	Six-Fours-les Plages	Finess ET : 830019840
<b>10</b>	Site « La Beaucaire » Centre commercial La Beaucaire Tour 82, avenue Albert Camus	83200	Toulon	Finess ET : 830019824
<b>11</b>	Site « Le Mourillon » La Tour d'Ivoire Place Horace Cristol	83000	Toulon	Finess ET : 830018503
<b>12</b>	Site « La Valette » Résidence Les Ferrages Rue Georges Giraud	83160	La Valette-sur-Mer	Finess ET : 830018552
<b>13</b>	Site « Six Fours » Le Soleil B 1322, avenue de la Mer	83140	Six Fours-les-Plages	Finess ET : 830018511
<b>14</b>	Site « Cours Lafayette »	83000	Toulon	Finess ET : 830018537

	111, cours Lafayette			
<b>15</b>	Site « Saint Roch » 110, avenue de Saint Roch	83200	Toulon	Finess ET : 830018529

### Annexe n° 3

#### LBM multi-sites Selas « BIO LITTORAL » N° Finess EJ : 83 001 950 1

Octobre 2021

#### Liste des biologistes co-responsables

1	Monsieur Lionel FERY, Président de la société, Pharmacien
2	Monsieur Didier AYGLON, Directeur général, Pharmacien
3	Monsieur Mathieu BERNARD, Directeur général, Pharmacien
4	Madame Marie-Thérèse CAMPANA, Directeur général, Pharmacien
5	Monsieur Philippe CATANI, Directeur général, Médecin
6	Madame Michèle CEI, Directeur général, Pharmacien
7	Madame Kristell FAURE, Directeur général, Médecin
8	Madame Isabelle GALLOIS, Directeur général, Pharmacien
9	Monsieur Marc GUILLON, Directeur général, Pharmacien
10	Madame Béatrice MARI, Directeur général, Pharmacien,
11	Monsieur Olivier PRIOT, Directeur général, Médecin
12	Monsieur Pierre AZAN, Directeur général, Pharmacien,
13	Madame Julienne DU PORT DE PONCHARRA, Directeur général, Pharmacien
14	Monsieur Dominique LEROY, Directeur général, Pharmacien
15	Madame Nicole BOIZIS, Pharmacien